



[Imprimer cet article](#) | [Fermer cette fenêtre](#)

ENCADRE Traders, un monde de "mercenaires" dominé par l'argent

lundi 7 juin 2010 10h43

* Les spécialistes jugent inefficace l'encadrement des bonus sur le comportement des traders

* Ils insistent sur les contrôles internes et les pouvoirs des régulateurs

par Matthieu Protard

PARIS, 7 juin (Reuters) - Le monde des traders fascine autant qu'il choque. Dominé par l'argent et l'appât du gain, il a été livré à la vindicte populaire par des responsables politiques soucieux de trouver le bouc émissaire de la plus grave crise financière depuis les années 1930.

Certains gouvernements tentent désormais de moraliser cette profession en frappant les traders au portefeuille avec une taxation et un encadrement des bonus accusés d'inciter à des prises de risque excessives sur les marchés financiers.

Les experts financiers doutent néanmoins de l'efficacité de telles mesures tant la concurrence fait rage entre les grandes banques internationales, prêtes à déboursier des sommes colossales pour attirer les meilleurs traders dans leurs salles de marché.

"Les traders des salles de marché sont des mercenaires", affirme Christophe Nijdam, analyste financier chez AlphaValue et ancien directeur d'une succursale de banque française aux Etats-Unis. "L'important pour un trader c'est de savoir là où on lui versera le plus gros package."

"Une salle de marché, c'est un monde de gens durs, essentiellement individualistes, où tous les coups sont bons même à l'intérieur d'une même banque, voire au sein d'un même desk (de trading)", explique de son côté Philippe Poincloux, directeur général de la société de conseil Towers Watson.

Jérôme Kerviel, l'ex-trader de la Société générale (SOGN.PA) dont le procès s'ouvrira mardi devant le tribunal correctionnel de Paris, confirme que l'argent règne en maître dans les salles de marché.

"La seule règle qui existe dans les salles de marché, c'est de faire un maximum d'argent", lâchait-il début mai lors d'une interview à Reuters. (voir [ID:nLDE63R2M3])

Quand Frédéric Oudéa, le PDG de la Socgen, dit dans une interview à Libération avoir donné comme instruction à ses traders de ne pas spéculer contre la Grèce, ses déclarations sonnent aussi comme un aveu des pratiques en vigueur dans les salles de marché.

VALORISER LE BACK OFFICE

Tirant les enseignements de la crise financière et face à une opinion publique écoeurée par les bonus, le gouvernement français a décidé l'an dernier d'encadrer les politiques de bonus des traders et de les taxer cette année à hauteur de 50%. Le versement des bonus doit désormais être étalé dans le temps et la moitié au moins payée en actions.

"Vouloir seulement encadrer les bonus des traders et dans un seul pays relève du dogme", estime Philippe Poincloux. "Il y aura toujours une banque prête à payer pour racheter les meilleures équipes."

"Il n'y a aucun affectio societatis entre un trader et son employeur", renchérit Christophe Nijdam, soulignant par là que les traders iront toujours offrir leurs services aux plus offrants.

Tous insistent en revanche sur la nécessité de durcir les contrôles internes des banques et de doter les autorités de régulation d'un personnel suffisamment formé pour comprendre la complexité des positions prises par les traders.

"En France, le back office n'a pas le statut qu'il devrait avoir, c'est-à-dire qui contrôle, qui est indépendant, qui a la pression et qui a un pouvoir", regrette Thami Kabbaj, professeur de finances à l'université Paris-Dauphine. "En France, ce sont les traders qui ont le pouvoir."

"Généralement lorsqu'un trader perd, il refuse de regarder la réalité en face et il va prendre de plus en plus de risques", poursuit Thami Kabbaj, lui-même ancien trader, à propos de la psychologie et du comportement de ses anciens pairs.

KERVIEL À L'AMF?

"Pour disséquer les produits financiers et contrôler efficacement les opérations financières, il faudrait peut-être que d'anciens traders, rémunérés comme des traders, travaillent au sein des autorités de contrôle des banques", déclare Philippe Poincloux.

"Kerviel, par exemple, devrait être recruté par l'AMF (Autorité des marchés financiers) et l'autorité de contrôle des banques. On a bien vu d'anciens 'hackers' être recrutés par des entreprises qui veulent protéger leurs sites internet."

Dans le cadre de l'affaire Kerviel et à la suite de l'enquête de la Commission bancaire, la Socgen a écopé d'une amende de quatre millions d'euros pour défaut de contrôle.

La banque assure qu'en 2009, un an après la révélation de la perte de trading de 4,9 milliards d'euros, les effectifs dédiés aux contrôles ont été augmentés de 12%.

"Le supérieur hiérarchique (de Kerviel) n'était pas un trader, c'était un polytechnicien diplômé de l'ENSAE (Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique) mais qui n'avait fait que de l'ingénierie financière", rappelle Thami Kabbaj.

"On l'a mis à la tête de ce département tout simplement du fait de son bagage intellectuel. Ce qui aurait été impensable dans les pays anglo-

saxons."

Poursuivi pour faux, usage de faux, abus de confiance et intrusion frauduleuse dans un système de traitement automatisé des données, Jérôme Kerviel est accusé d'avoir accumulé jusqu'à 50 milliards d'euros de positions non autorisées sur des contrats à terme sur des indices européens.

* LE POINT sur le procès Kerviel [ID:LDE64R1OP]

(Edité par Dominique Rodriguez)

© Thomson Reuters 2010. All rights reserved. Users may download and print extracts of content from this website for their own personal and non-commercial use only. Republication or redistribution of Thomson Reuters content, including by framing or similar means, is expressly prohibited without the prior written consent of Thomson Reuters. Thomson Reuters and its logo are registered trademarks or trademarks of the Thomson Reuters group of companies around the world. Thomson Reuters journalists are subject to an Editorial Handbook which requires fair presentation and disclosure of relevant interests.

Thomson Reuters journalists are subject to an Editorial Handbook which requires fair presentation and disclosure of relevant interests.